

- Réserve aux

Abonnés

Pays de Mormal: en un clic, les aînés peuvent désormais réserver leur mode de transport

C'est un tout nouveau service qui est opérationnel, depuis ce lundi, et qui se destine aux « plus de 60 ans » du Pays de Mormal. La plateforme de réservation en ligne « Déplacez-vous en Pays de Mormal » permet aux aînés de réserver leur mode de transport.

E. B. | 04/12/2019



La plateforme « Déplacez-vous en Pays de Mormal » est opérationnel depuis ce lundi, et à destination des « plus de 60 ans ». Photo archives La Voix

Parmi les plans d'action sur lequel s'est penchée la Communauté de communes du Pays de Mormal, reconnue en 2016 par l'Organisation mondiale de la santé, Communauté amie des aînés, on trouve celui de la mobilité des « plus de 60 ans » sur le territoire de Mormal. Car dans le cadre de la Communauté amie des aînés, c'est le bien-être de cette frange de la population vieillissante qui est ciblée.

Pour améliorer la condition de vie des aînés, la CCPM a mené un audit auprès des personnes concernées. « 20 % des aînés avaient de vrais problèmes de mobilité », des problèmes liés à une incapacité moteur, à un problème d'utiliser les transports en commun, ou des personnes n'étant plus en capacité de conduire, relève Denis Lefebvre, vice-président en charge des actions sociales au sein de la Communauté de communes du Pays de Mormal. Or, ils expriment des besoins de déplacement pour les loisirs, les rendez-vous médicaux, ou pour se rendre au cimetière. Le groupe « mobilité » au sein de la Communauté amie des aînés a réfléchi aux outils à mettre en place pour solutionner ce frein à la mobilité, et pour améliorer le déplacement. **L'idée de la création d'une plateforme numérique, adaptée à la demande, est née de cette enquête.**

Phase expérimentale jusqu'à fin avril

L'étude a été financée par AG2R la mondiale, et l'expérimentation, par la MSA, et prochainement le Département, qui avait lancé un appel à projet auquel avait répondu la CCPM. Quant aux prestataires, ils sont 7 à 8, de différentes catégories, des ambulanciers, des taxis, des transporteurs solidaires, comme les **navettes mises en place à Bavay** (<https://www.lavoixdunord.fr/409983/article/2018-07-04/une-navette-fram-pour-faire-voyager-les-aines-jusqu-au-marche#&pwd>) par Familles rurales (il existe aussi une navette communale au Quesnoy (<https://www.lavoixdunord.fr/119102/article/2017-02-15/pourquoi-la-navette-communale-fait-l-unaninite-aupres-des-seniors#&pwd>)), et des *start-up*, qui chacun a défini une zone d'influence. L'outil a été développé par la start-up nantaise, Wello.

Il suffit de se connecter sur la plateforme www.deplacezvous.fr (<http://www.deplacezvous.fr/>) et d'y réserver son mode de transport. **Les tarifs sont fixés par les prestataires.** Ces derniers pourraient évoluer à la baisse en fonction du volume d'activités. Reste un obstacle, celui de l'accès au numérique des personnes âgées. Il a été partiellement levé par l'ouverture d'une permanence téléphonique pour la réservation en ligne. D'autre part, un module spécifique sera proposé au sein des **ateliers informatiques** (<https://www.lavoixdunord.fr/571649/article/2019-04-21/surfer-sur-internet-et-declarer-ses-impots-un-jeu-d-enfants-pour-les-seniors#&pwd>) à destination des personnes âgées du Pays de Mormal. « *On essaie de multiplier les relais pour que les personnes âgées aient accès à la plateforme* », souligne Jean-Pierre Mazingue, maire de Poix-du-Nord, et référent du groupe « mobilité ». Quant à la plateforme de réservation, elle sera expérimentale jusqu'à fin avril. Un bilan sera dressé avant d'éventuels ajustements techniques, voire, l'ouverture du service à un plus large public, dont les personnes en difficultés sociales.

Comment ça marche?

- le site pour se connecter : www.deplacezvous.fr (<http://www.deplacezvous.fr/>). Il suffit de choisir la destination, le jour, l'horaire, le mode de transport. Un lien renvoie sur les aides financières possibles. Le prestataire appelle la personne pour confirmer la réservation.
- Une permanence téléphonique est ouverte à la communauté de communes du Pays de Mormal, pour ceux qui n'ont pas accès à Internet : 03 27 09 04 60, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.